

Projet pédagogique



ALSH été 2024

Noa BERNAZ
Stagiaire BPJEPS LTP

I) Présentation

LA MJC

La **MJC du Vuache** est une association d'éducation populaire régie par la loi 1901. Elle est gérée et administrée par un conseil d'administration composé de bénévoles.

Depuis sa création, en 1970, elle encourage l'initiative et la prise de responsabilité de ses adhérents.

Ce ne sont pas moins de 25 salariés et 120 bénévoles qui lui permettent de faire naître et vivre ses projets.



Elle s'inscrit dans une politique de développement et d'accompagnement en partenariat avec 9 communes du VUACHE :

- | | | |
|------------|-----------|------------|
| - Chênex | - Jonzier | - Valleiry |
| - Chevrier | - Minzier | - Vers |
| - Dingy | - Savigny | - Vulbens |

Le secteur Enfance / Jeunesse propose un ALSH (les mercredis et vacances scolaires), des séjours, des journées et autres événements à destination des enfants et des familles.

L'ALSH

A chaque vacances scolaires, nous accueillons, dans les locaux de la MJC et de la ville de Vulbens **80 enfants âgés de 3 à 12 ans** dans 2 espaces aménagés spécifiquement pour les besoins des différentes tranches d'âge de **7h30 à 18h**.

Les activités proposées sont encadrées par les animateurs ou des intervenants qualifiés. Celles-ci seront aussi bien des activités sportives, créatives, artistiques ou culturelles, issues des projets et des souhaits des différents acteurs.

Un planning hebdomadaire est préétabli mais laisse la place aux projets d'enfants. Il pourra évoluer en fonction de la météo, des propositions d'enfants, de la dynamique du groupe, des idées des animateurs, ...

Afin de permettre l'accueil de tous, la MJC met en place un système tarifaire basé sur les quotients familiaux.

II) Constat

Vulbens est une commune française de Haute-Savoie. La ville se situe à la frontière suisse avec la ville de Chancy. La commune est séparée de sa voisine Dingy-en-Vuache par l'autoroute A40 qui relie Lyon et Genève. Vulbens se trouve à proximité de l'aéroport de Genève-Cointrin (29 km).

Vulbens fait partie de la communauté de commune du Genevois.

Elle profite également d'un cadre économique très dynamique dû à la frontière suisse et sa proximité avec Genève. De ce fait, sa population a doublé entre 2009 et 2020. Cela constitue **un enjeu de la structure qui souhaite rassembler la population** autour de différents projets et activités.

Vulbens accueille également la MJC du Vuache qui propose de nombreuses activités et animations sur Vulbens et ses communes partenaires. La commune possède aussi des équipements sportifs sur son territoire :

- Un city stade
- Des équipements sportifs plein-air
- Deux parcs de jeux
- Terrains de tennis

Depuis décembre 2023, Vulbens est desservie par le réseau de transports publics genevois qui permet d'accéder aux communes voisines et à Genève en 40 minutes.

III) Objectifs pédagogiques

Se fixer des objectifs permet à l'équipe pédagogique de garder un cap et mettre du sens dans leurs actions du quotidien.

Le centre de loisirs de la MJC du Vuache se fixe 3 objectifs pour cette session :

- Favoriser le vivre ensemble : cet objectif nous semble essentiel dans un centre de loisirs où nous vivons en collectivité toute la journée.
- Favoriser l'autonomie chez les enfants : notre rôle en tant qu'animateurs est de faire grandir les enfants au travers d'activités ou de petites actions du quotidien, il est donc sensé de favoriser l'autonomie au cours de ce séjour.
- Sensibiliser à l'écocitoyenneté : de nos jours, l'écologie est plus qu'incontournable dans notre quotidien. Prêter attention à notre consommation au sein de la MJC est primordial.

Objectif éducatif : Favoriser le vivre ensemble

Objectifs pédagogiques :

- ◇ **Favoriser le respect des valeurs essentielles de base et de la vie en communauté**
 - Établir une charte de vie
- ◇ **Favoriser l'écoute et la communication entre les enfants**
 - Mettre en place des temps de parole en fin d'activité ou de journée
 - Mettre en place un bâton de parole
- ◇ **Amener l'enfant à faire sa place dans le groupe**
 - Prise de parole durant les jeux et pendant le point de fin de journée
 - Proposer des activités de cohésion
- ◇ **Être à l'écoute et respecter le rythme de vie des enfants**
 - Proposer des temps libres en autonomie et accompagnés.
 - Adapter son activité ou le planning en fonction des besoins des enfants
 - Être à l'écoute.
 - Adopter une communication positive
 - Favoriser une écoute individuelle pour ceux qui en ressentent le besoin.
 - Inviter à des temps calmes.
- ◇ **Favoriser les moments de partage entre les enfants**
 - Inviter les enfants à partager leurs connaissances ou compétences
 - Mettre en place des moments discussions
- ◇ **Favoriser la convivialité et la solidarité**
 - Accepter d'être dérangé dans l'organisation.
 - Participer au rangement ou nettoyage après une activité
 - Participer à l'élaboration d'un jeu

Objectif éducatif : Favoriser l'autonomie chez l'enfant

Objectifs pédagogiques :

- ◇ **Responsabiliser l'enfant pour la réalisation de tâches de la vie quotidienne**
 - Faire participer les enfants à la mise en place et au rangement d'une activité
 - Inviter les enfants à distribuer le goûter
 - Encourager les enfants à se servir de leurs couverts
 - Inciter à mettre la table et à la débarrasser

- ◇ **Favoriser la prise d'initiative de l'enfant**
 - Être à l'écoute des besoins des enfants
 - Encourager les enfants dans leurs différents projets
 - Favoriser la prise de décision

- ◇ **Développer la confiance en soi chez l'enfant**
 - Proposer des activités adaptées aux capacités de la tranche d'âge
 - Mettre en valeur les activités des enfants

- ◇ **Permettre à l'enfant de gérer son temps**
 - Mettre en place un planning de la journée / semaine
 - Proposer des activités avec une contrainte de temps
 - Afficher l'heure dans la salle
 - Annoncer un changement de temps à l'avance

- ◇ **Encourager la prise de décision**
 - Proposer un choix entre plusieurs activités de nature différentes
 - Proposer des activités à plusieurs issues
 - Laisser un choix dans les temps de vie quotidienne (choix de la table, choix du jeu, ...)

- ◇ **Respecter les capacités de l'enfant**
 - Prendre le temps de réaliser une action afin de laisser l'enfant apprendre à son rythme (s'habiller, manger, se déplacer, ...)
 - Faire pratiquer l'enfant dès que les conditions le permettent en l'accompagnant (hauteur, force, sécurité, ...)

Objectif éducatif : Sensibiliser à l'écocitoyenneté

Objectifs pédagogiques :

- ◇ **Découverte de l'environnement de proximité du lieu de vie et ouverture sur le monde extérieur**
 - Mise en place de visites et d'activités avec nos prestataires sur le site et dans l'environnement du cadre du séjour.
 - Mise en place d'activités à l'extérieur du centre

- ◇ **Inviter à respecter la nature et « les autres »**
 - Accompagner l'enfant dans les tâches quotidiennes.
 - L'inviter à ramasser, nettoyer, trier, respecter et préserver le matériel, les locaux et l'environnement

- ◇ **Responsabiliser à travers les « petits gestes » du quotidien**
 - Préserver son territoire proche (éviter d'arracher l'herbe, les feuilles, ramasser 1 papier dans la rue par jour...)
 - Prendre le temps « d'apprécier et de s'émerveiller »
 - Proposer des astuces pour moins gâcher, réutiliser...
 - Installer une poubelle papier dans la salle

IV) Les moyens mis en place

L'ALSH s'effectue dans les locaux de la MJC pour les 6-12 ans, et dans les locaux du périscolaire de Vulbens, pour les 3-5 ans. Deux espaces suffisants qui nous permettent de répartir convenablement les groupes d'enfants.

Les 3-5ans sont accueillis dans le périscolaire de Vulbens, Ils ont donc à disposition :

- Deux belles salles d'activités équipées de nombreux jeux
- Des sanitaires adaptés
- Une salle de motricité
- Une salle de repos, une salle de sieste
- Une cour sécurisée.
- Une salle climatisée

Les 6-12 ans sont accueillis au centre Ecla, ils disposent de :

- Une grandes salles d'activités
- Une salle d'activités manuelles équipée
- De nombreux jeux d'intérieur et d'extérieur
- De sanitaires adaptés et de vestiaires.
- Une salle d'activité sportive (salle du fort)

D'autres salles peuvent être ponctuellement réservée auprès de la mairie de Vulbens.

Salle à manger : une salle de restauration collective en dessous de la mairie.

Pour nous permettre de concrétiser nos projets, nous disposons d'un large stock de matériel ainsi que de nombreux équipements de la MJC :

- 3 mini-bus
- du matériel de cirque et de gymnastique
- des tables de ping-pong, un baby-foot
- des ameublements spécifiques...

Un budget établi pour :

- ✓ Proposer des repas cuisinés sur place (5,5€/jour/personne)
- ✓ Disposer du matériel nécessaire et mettre en place des activités, sorties et prestations (3€/jour/personne)
- ✓ Pouvoir se déplacer (3,5€/jour/personne)

Handicap

L'accueil d'enfants en situation de handicap est possible.

Nous contacter pour organiser leur venue (salles de plein pied et aménagement possibles).

Quoi qu'il en soit, un projet individualisé (PAI) serait envisagé selon l'accompagnement et les contraintes du handicap (activités spécifiques, animateur supplémentaire, modification des espaces d'accueil...)

V) L'Équipe pédagogique et technique

L'animateur est pour chacun un repère, il est pilier dans le développement personnel des enfants durant le centre.

L'animateur a pour rôle de :



La solidarité et la communication sont essentielles au sein d'une équipe d'animation afin de mieux faire face aux imprévus et de s'adapter aux besoins des enfants.

De même, un partage des tâches au sein de l'équipe est nécessaire pour assurer un meilleur dynamisme et une organisation plus fluide autant dans l'équipe qu'avec les enfants.

Ces missions sont à assurer sur l'entièreté du séjour (vie quotidienne, activités, temps informels, ...)

Présentation de l'équipe et du rôle de chacun

Directeur : Noa BERNAZ

Je suis garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants que nous accueillons mais aussi des animateurs.

J'ai pour rôle de faire appliquer le projet pédagogique et, avec mon équipe, d'y intégrer une trame d'animation ce qui permettra de créer une cohésion de groupe et un « bon vivre ensemble ».

Je dois veiller au bon fonctionnement, à la gestion financière et au suivi de l'équipe pédagogique.

Je coordonne l'équipe pour l'organisation de la vie quotidienne, des activités prestataires, des activités internes, en organisant régulièrement des réunions ou en échangeant par mail ou via le groupe WhatsApp.

Je suis également chargée des relations avec l'association, les parents, le gestionnaire de la structure, le personnel et les prestataires de services.

En tant que stagiaire BPJEPS, mes objectifs sont :

- Me former afin d'assurer la direction d'un ACM et toutes les missions qui la constitue
- Cette formation a pour finalité de contribuer au développement des pratiques d'animation professionnelles dans le champ de l'Éducation Populaire.

L'équipe d'animation :

Animateurs/trices ALSH : Groupe des 3-5 ANS	Animateurs/trices ALSH : Groupe des 6-12 ANS
Alexandre BONNET, diplômé CPJEPS	Yanis NORMAND, diplômé BAFA
Élise MONCHÂTRE, diplômée BAFA	Manon BOURDIN, diplômée BAFA
Jasmine BERTRAND, non diplômée	Robin CHAMBRIION, Stagiaire BAFA (semaine 1 à 3)
Marylou RAKOTOMANGA, Stagiaire BAFA (semaine 1 à 3)	Mario CARILLAT, stagiaire BAFA (semaine 2 à 5)
Lilou CHAMMOT, diplômée BAFA (semaine 1 à 3)	Gregory BOUTEILLON, diplômé BAFA
Dorsaff , diplômée BAFA (semaine 2)	Dorsaff , diplômée BAFA (semaine 1)

Ils mettent en œuvre le projet d'animation auquel ils ont été associés **dans les cadres réglementaires et législatifs en vigueur.**

Ils respectent et font respecter les consignes en s'assurant qu'elles ont été comprises. Ils s'assurent de l'épanouissement de chacun en mettant en place un cadre de vie rassurant, sécurisant et éducatif.

Ils encadrent les activités prestataires mises en place par l'organisation et animent les activités qu'ils ont souhaité intégrer au séjour, en accord avec la thématique.

Ils sont référents du groupe dont ils ont la charge durant les **activités** mais aussi durant la **vie quotidienne**.

Dans le cadre d'un centre de loisirs, nous vivons tous les uns avec les autres.

Nous servons de modèle aux enfants.

Il est donc inconcevable d'échapper à un système de règles de manière à se respecter, à respecter l'enfant et la vie du groupe.

1. La cigarette :

Il est interdit de fumer dans les locaux, à l'intérieur de l'enceinte du centre, devant les enfants et pendant les activités.

Un temps de pause peut être accordé, en concertation avec l'ensemble de l'équipe, après le repas et /ou goûter.

2. La drogue :

Il est **strictement interdit** d'en avoir en sa possession sur le centre, d'en consommer pendant les heures de travail, d'en permettre la consommation.

Dans l'un de ces cas, des mesures de sanction seront prises en accord avec la MJC et la loi française.

3. Le portable :

Il doit être allumé :

- lors d'une sortie en cas de problème.
- lorsque le directeur le demande ou le permet.

Dans tous les autres cas, et les réunions d'équipe, le portable doit être en mode silencieux pour ne pas perturber notre travail avec les enfants.

4. L'intelligence artificielle :

L'IA peut être utilisée :

- Dans l'élaboration d'une activité
- Lors d'action de la vie quotidienne

Dans les autres cas, comme l'élaboration du planning, il relève des besoins et envies des enfants où une IA n'a pas sa place.

Objectifs d'équipe

Il est important dans une équipe d'avoir ses propres objectifs afin que chacun puisse trouver sa place, prendre la même direction et assurer un environnement de travail agréable pour que chacun puisse accomplir ses missions d'animateur au mieux possible.

Communiquer au sein de l'équipe d'animation

- Participer aux réunions d'équipe (préparation, bilans, ...)
- Être actif et participer sur le groupe WhatsApp mis en place par la direction
- Écrire sur le cahier de transmission et se tenir régulièrement au courant de son contenu



S'entraider et se soutenir

- Se répartir les tâches au sein du groupe
- (Ne pas) se contredire devant les enfants
- Prendre le relai lorsqu'un collègue est en difficulté

Se préparer aux imprévus

- Prévoir un plan B d'une activité en cas d'intempérie, d'incident, de besoins du groupe, ...
- Créer un carnet de jeux, chants, énigmes afin de combler un temps de latence

Se remettre en question

- Faire un bilan d'activité entre animateurs
- Organiser un temps de parole en fin de journée

Sortir de sa zone de confort en animant des activités innovantes et enrichissantes

- Oser se lancer
- Demander un avis à un collègue ou à la direction

Entretenir et favoriser de bonnes relations avec l'équipe

- Prévoir un apéro partage
- Inviter les enfants au respect et à la politesse
- Faire des jeux entre animateurs en parallèle du centre

Partager son expérience et former les plus novices

- Faire un suivi des stagiaires
- Créer des grands jeux en groupe

Suivi des stagiaires

Ils ou elles auront un accompagnement supplémentaire d'un des membres de l'équipe (le directeur ou un(e) animateur/trice).

Il y aura trois échanges au cours du séjour (en début, milieu et fin de séjour) et également un accompagnement sur la réalisation de certaines animations afin d'assurer une progression pendant le séjour.

VI) Le fonctionnement

ALSH

Durant les ALSH, notre structure permet l'accueil de 80 enfants âgés de 3 à 12 ans.

Afin de pouvoir adapter le cadre et les activités aux besoins spécifiques des différentes tranches d'âges, nous répartirons les enfants en groupes d'âges avec leur équipe d'animateur(trice)s :

- ◇ Les 32 enfants âgés de 3 à 5 ans dans les locaux du périscolaire de l'école de Vulbens (Une sonnette a été mise en place pour renforcer la sécurité des enfants au moment de l'accueil et du départ)
- ◇ Les 48 enfants âgés de 6 à 12 ans au sein de la MJC, au centre ECLA.

Journée type

- ◇ Accueil échelonné de 7h30 à 9h00 :

Des espaces libres sont mis à disposition durant cet accueil : détente, jeux, expression, ... (change suivant l'équipe d'animation et le fil rouge des vacances) Cet accueil vivant permet à l'enfant de démarrer sa journée à son rythme afin de se préparer à une journée remplie d'émotions !

- ◇ Temps d'activité de 9h30 à 11h30 :

Ce temps est essentiel au déroulé de la journée. L'équipe d'animation a pour mission d'éveiller la curiosité et l'envie d'apprendre auprès des enfants par le biais d'activités variées (sportives, manuelles, créatives, intellectuelles, ...)

- ◇ Repas du midi de 12h à 13h :

Les repas sont pris en majorité sur place, ils nous sont livrés par un traiteur spécialisé dans le milieu des accueils collectifs. Les menus sont élaborés par une diététicienne.

Le temps méridien est un temps privilégié pour discuter avec les enfants, entre eux et avec l'équipe d'animation. Les animateurs sont présents sur ce temps. Ils

animent ce temps et veillent à l'alimentation des enfants et au bon déroulé du repas.

Ce temps est une occasion de développer l'autonomie des enfants en les faisant participer à la distribution et au débarrassage.

Dans cette même démarche, à 11h45, un groupe des 6-12 ans participe au dressage de la table. De même, un groupe reste après la cantine afin d'aider au nettoyage de la cantine.

En cas de sortie, le pique-nique est toujours prévu et pris en charge par la MJC.

3-5 ans	6-12 ans
<p>◇ Sieste ou temps calme La gestion de la fatigue et du sommeil est essentielle au bon déroulement. Les horaires de sieste sont flexibles et permettront aux enfants de se reposer selon leurs besoins. Le lever est échelonné et les enfants pourront rejoindre le groupe et participer aux activités de l'après-midi.</p>	<p>◇ Temps calme De la même façon, la gestion de la fatigue et de l'excitation au cours de la journée est importante au bon déroulement. Ce temps permettra aux enfants de recharger leurs batteries afin de profiter au mieux de leur après-midi.</p>
<p>◇ Temps d'activité jusqu'à 15h45</p>	<p>◇ Temps d'activité de 14h à 15h45</p>

◇ Goûter à 16h

Ce temps est un moment où les enfants échangent, ils sont toujours dans l'activité qu'ils viennent de vivre. Il faut composer avec leur énergie ou prévoir un retour au calme avant le goûter.

◇ Départ échelonné de 17h à 18h

Ce temps permet de terminer la journée en relâchant les énergies autour d'un jeu de société, d'un livre, d'une partie de ping-pong ou d'une danse sur une musique de folie !

◇ Derniers rangements de 18h à 18h30

L'équipe d'animation est responsable des locaux et doit en assurer une partie de son entretien : récupérer les affaires oubliées, balayer les sols, désinfecter les tables et chaises, ...)

Également, à la demande de l'équipe d'animation ou de la direction, des réunions peuvent être organisées en fin de journée pour des mises au point entre animateurs ou avec la direction.

Et à demain !

Planning d'activité

Il est prévu à l'avance par les animateurs. Les activités répondent aux objectifs éducatifs du centre de loisirs et sont construites autour d'un fil rouge incitant les enfants à y participer. Les projets et idées des enfants sont les bienvenus et seront intégrés au planning.

La thématique de cet été 2024 est « **Les Jeux Olympiques** »

Temps d'échange

Des temps d'échanges seront mis en place tout au long du séjour afin de permettre aux enfants de s'exprimer sur leur journée, leurs sentiments et leurs envies. Ces temps peuvent aussi être utilisés afin de faire un point sur les règles de vie de collectivités lorsque celles-ci ne seront pas respectées.

Le suivi santé et sanitaire

Il permettra aux parents d'être avertis des accidents domestiques du jour par les animateurs en fin de journée. Tous les soins effectués seront référencés sur la feuille infirmerie du groupe concerné.

Ce projet pédagogique n'est pas figé et les animateurs sont invités à modifier et/ou compléter selon leurs remarques.